



4 Juillet 2025



# Révision du PLU

## Document d'étude

### A1. Liste des servitudes d'utilité publique

#### BRINDAS (69)



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite le	12 Juillet 2021
Projet arrêté par le conseil municipal le	<b>7 Juillet 2025</b>

**Rédaction :** Richard Benoit

**Cartographie :** Richard Benoit

**Photographie de couverture :** Mosaïque Environnement



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaïque-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

Labellisé



RSE Positive  
[labellucie.com](http://labellucie.com)



## SOMMAIRE

### **LISTE DES SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES .....1**

### **LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

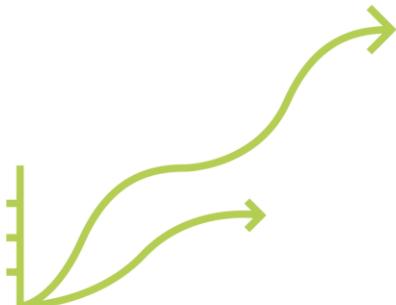
A5 – CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SERVITUDES POUR LA POSE DES CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (SIAHVY – PONT CHABROL) .....	3
A5 – CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SERVITUDES POUR LA POSE DES CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (ASSAINISSEMENT QUARTIER DU MILON) .....	4
AC1 – SERVITUDES DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES : CLASSES OU INSCRITS (CLOCHER DE L'EGLISE).....	5
AC1 – SERVITUDES DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES : CLASSES OU INSCRITS (MAISON ADILON) .....	6
I3 – SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ .....	7
I3 – SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ .....	8
I4 – SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE RELATIVES L'ETABLISSEMENT DES OUVRAGES DE TRANSPORT D'ELECTRICITE.....	9
PM1 – SERVITUDES RESULTANT DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ET DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRN1 DU GARON) .....	10
PM1 – SERVITUDES RESULTANT DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES ET DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRN1 DE L'YZERON) .....	11
PT3 – SERVITUDES RELATIVES AUX COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ET TELEGRAPHIQUES.....	12





# SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

1





**A5 – Canalisations d'eau et d'assainissement - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (SIAHVY – Pont Chabrol)**

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de :** BRINDAS

Saisie le : 28/06/2016

<b>Servitude :</b>	<b>A5</b> Canalisations d'eau et d'assainissement - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.
<b>Référence (s) :</b>	Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement : Art L.152-1 et L.152-2 et art. R.152-1 à R152-15 du code rural et de la pêche maritime.
<b>Service(s) responsable(s) :</b>	MAIRIE Services Techniques Tél :
<b>Acte(s) institutif(s) :</b>	AP n°69-2016-04-07-001 du 07/04/2016. RAA 69-2016-013 du 15-04-2016.
<b>Caractéristique(s) :</b>	Etablissement de canalisations publiques d'assainissement sur des terrains privés non bâties sur la commune de Brindas au profit du SIAHVY (parcelles 229 et 244 section AI lieu-dit Pont Chabrol et parcelle 241 section AI lieu-dit 61 Chemin du Vivier).

**A5 – Canalisations d'eau et d'assainissement - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (assainissement quartier du Milon)**

## **SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

<b>Commune de :</b> <b>BRINDAS</b>	
Saisie le :	13/09/2000
<b>Servitude :</b> <b>A5</b>	Canalisations d'eau et d'assainissement - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.
<b>Référence (s) :</b>	Zones où ont été instituées, en application de la loi n° 62-904 du 04/08/1962 et du décret n° 64-158 du 15/02/1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (code rural : Art L.152-1 et L.152-2 et art. R.152-1 à R152-15).
<b>Service(s) responsable(s) :</b>	MAIRIE Services Techniques Tél :
<b>Acte(s) institutif(s) :</b>	A.P. n°94-2367 du 05/09/1994.
<b>Caractéristique(s) :</b>	Collecteur pour l'assainissement du quartier du Milon au profit de la commune de BRINDAS (section cadastrale C, parcelle n° 1010).

## AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits (clocher de l'église)

### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **BRINDAS**

Saisie le : 08/02/1985

<b>Servitude :</b>	<b>AC1</b> Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
<b>Référence (s) :</b>	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté : code du patrimoine - art L.621-1 à L.624-7. (Loi du 31/12/1913 modifiée). Code de l'environnement : art L410-1, L421-1, L421-6 et L421-7 ; R421-19.
<b>Service(s) responsable(s) :</b>	SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 03 Tél : 04.72.26.59.70
<b>Acte(s) institutif(s) :</b>	Inv. Sup. M.H. du 20/03/1978. PPM par délibération du Conseil Municipal du 05/11/2007
<b>Caractéristique(s) :</b>	Clocher de l'église de BRINDAS - Cadastre section B, parcelle n° 181.

## AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits (Maison Adilon)

# SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de BRINDAS**

Saisie le :

<b>Servitude</b>	<b>AC1</b>	Servitudes de protection des monuments historiques : classés ou inscrits.
<b>Références</b>		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classés, périmètre de protection modifié et périmètre de protection adapté ... code du patrimoine - livre VI - titre II : monuments historiques : articles L.621-1 à L.624.7. (Loi du 31/12/1913 modifiée).
<b>Service responsable</b>		SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU RHONE  Le Grenier d'Abondance 6 Quai Saint Vincent 69283 LYON CEDEX 03  Tél : 04.72.26.59.70
<b>Actes institutif</b>		Inscrit. M.H. du 13/03/2013.
<b>Caractéristiques</b>		Maison personnelle de Georges Adilon, son pigeonnier et leurs sols d'assises

## I1 – Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

# SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de BRINDAS**

**Saisie le :**

<b>Servitude</b>	<b>I1</b>	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure, de produits chimiques.
<b>Références</b>		<p>Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'art.12 modifié de la loi du 15/06/1906,</li> <li>- de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,</li> <li>- de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,</li> <li>- de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.</li> </ul>
<b>Service responsable</b>		<p>DREAL Rhône-Alpes Unité Territoriale du Rhône Cellule Risques 63 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE Tél : 04.72.44.12.00</p> <p>Service exploitant : GRT GAZ Région RHONE-MEDITERRANEE - Réseau Nord Agence Rhône-Alpes 36 Boulevard de Schweighouse 69530BRIGNAIS Tél : 04.72.31.36.00</p>
<b>Actes institutif</b>		Arrêté Ministériel du 28/06/1985.
<b>Caractéristiques</b>		Canalisation de transport de gaz « Triangle lyonnais » de diamètre nominal DN300 (mm)

## I3 – Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

# SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de BRINDAS**

Saisie le :

<b>Servitude</b>	<b>I3</b>	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure, de produits chimiques
<b>Références</b>		<p>Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'art.12 modifié de la loi du 15/06/1906,</li> <li>- de l'art. 298 de la loi de finances du 13/07/1925,</li> <li>- de l'art. 35 de la loi n° 46-628 du 08/04/1946 modifiée,</li> <li>- de l'art. 25 du décret n° 64-481 du 23/01/1964.</li> </ul>
<b>Service responsable</b>		<p>DREAL Rhône-Alpes Unité Territoriale du Rhône Cellule Risques</p> <p>63 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE</p> <p>Tél : 04.72.44.12.00</p> <p>Service exploitant : GRT GAZ Région RHONE-MEDITERRANEE - Réseau Nord Agence Rhône-Alpes</p> <p>36 Boulevard de Schweighouse</p> <p>69530BRIGNAIS</p> <p>Tél : 04.72.31.36.00</p>
<b>Actes institutif</b>		Arrêté Ministériel du 28/06/1985.
<b>Caractéristiques</b>		Canalisation de transport de gaz « Triangle lyonnais » de diamètre nominal DN300 (mm). Elle entraîne une zone non aedificandi de 8 mètres de largeur totale.

## I4 – Servitudes d'utilité publique relatives l'établissement des ouvrages de transport d'électricité

# SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de BRINDAS**

Saisie le :

<b>Servitude</b>	<b>I4</b>	Servitudes relatives à l'établissement des ouvrages de transport d'électricité
<b>Références</b>		Code de l'énergie : articles L 323-3 à L 323-9 et article L 323-10.
<b>Service responsable</b>		DREAL Rhône-Alpes Unité Territoriale du Rhône Cellule Risques  63 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE  Tél : 04.72.44.12.00  R.T.E. - DIES  Centre Développement et Ingénierie de Lyon Service Concertation Environnement Tiers  1 Rue Crépet 69007 LYON Tél : 04.27.86.27.47
<b>Actes institutif</b>		DUP du 04/08/1982 et A.P. du 11/09/1984.
<b>Caractéristiques</b>		Ligne 2 x 400 KV : CHARPENAY - PIVOZ CORDIER 1 et CHARPENAY - ECHALAS 2 (aérienne).  NB : commune nouvelle de BEAUVALLON le 1er janv 2018 (pour Chassagny, St Andéol le Château et St Jean de Touslas)

**PM1 – Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers (PPRNi du GARON)**

## **SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

<b>Commune de :</b>		<b>BRINDAS</b>
Saisie le :		12/09/2007
<b>Servitude :</b>	<b>PM1</b>	Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers.
<b>Référence (s) :</b>		<p>Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application du code de l'Environnement : art L562-1 à L562-9 ; R562-1 à R562-10, R562-12.</p> <p>Plans de prévention des risques miniers établis en application du code minier (nouveau) Art L174-5.</p>
<b>Service(s) responsable(s) :</b>		<p>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE      Service Planification Aménagement Risques      Unité Prévention des Risques      165 Rue Garibaldi      CS 33862      69401 LYON CEDEX 03      Tél : 04.78.62.50.50</p>
<b>Acte(s) institutif(s) :</b>		AP n°DDT_PAR_2015_06_05_01 du 11/06/2015 (RAA du 19/06/2015).
<b>Caractéristique(s) :</b>		<p>Plan de Prévention des Risques Naturels inondation (PPRNi) du GARON (révision et élargissement à l'ensemble du bassin versant).</p> <p>Ce plan de prévention comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté Préfectoral d'approbation</li> <li>- une note de présentation</li> <li>- un règlement et une carte annexe</li> <li>- cartes d'enjeux - cartes des aléas</li> <li>- cartes de zonages et carte zone blanche</li> <li>- annexes pour information.</li> </ul> <p>Ce plan de prévention délimite des zones rouge, violette, bleue, verte et blanche.</p> <p>Pour connaître les prescriptions spécifiques à chaque secteur, se reporter au document officiel, principalement le règlement et les cartes de zonages.</p>

**PM1 – Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers (PPRNi de l'YZERON)**

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

**Commune de :** **BRINDAS**

Saisie le : 28/10/2013

<b>Servitude :</b>	<b>PM1</b> Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers.
<b>Référence (s) :</b>	Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application du code de l'Environnement : art L562-1 à L562-9 ; R562-1 à R562-10, R562-12. Plans de prévention des risques miniers établis en application du code minier (nouveau) Art L174-5.
<b>Service(s) responsable(s) :</b>	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE Service Planification Aménagement Risques Unité Prévention des Risques 165 Rue Garibaldi CS 33862 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.62.50.50
<b>Acte(s) institutif(s) :</b>	AP n° 2013297-0001 du 22/10/2013 ( RAA spéc. n° 138 du 25/10/2013).
<b>Caractéristique(s) :</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels inondations (PPRNi) de l'YZERON (révision et élargissement du bassin versant). Ce plan de prévention comprend les éléments suivants : Arrêté Préfectoral d'approbation, - Note de présentation - Règlement - Cartographie du zonage réglementaire - Cartographie des aléas - Cartographie des enjeux - Annexes pour information. Ce plan de prévention délimite des zones rouge, rouge extension, bleue, verte HGM, blanche. Pour connaître les prescriptions spécifiques à chaque secteur, se reporter au document officiel, principalement le règlement et les cartes de zonages.

## PT3 – Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

### SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de : **BRINDAS**

Saisie le : 18/09/2000

Servitude :	<b>PT3</b> Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
Référence (s) :	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application de l'art. L.45-1 et L.48 du code des postes et des communications électroniques.
Service(s) responsable(s) :	FRANCE TELECOM UNITE PILOTAGE RESEAU SUD EST UPR SE/DA/CL Lyon 8 Rue du Dauphiné 69424 LYON CEDEX 03 Tél : 04.37.44.65.76
Acte(s) institutif(s) :	A.P. du 10/01/1996.
Caractéristique(s) :	Câble RG 69-720 BRINDAS - SAINT SYNPHORIEN SUR COISE - Tronçon BRINDAS - THURINS et THURINS - SAINT MARTIN EN HAUT.